

VIII CONGRESO IBÉRICO DE ICTIOLOGÍA



VIII CONGRESSO IBÉRICO DE ICTIOLOGIA

Siguiendo el camino de los peces
(SIBIC X aniversario)

Seguindo o caminho dos peixes
(SIBIC X aniversario)

Santiago de Compostela
15-19/06/2020



Cátedra Luis de Camoens UC3M

uc3m | Universidad Carlos III de Madrid

FUNDACIÓN
RAMÓN ARECES



Prix de la Chaire Luís de Camões de l'Université Carlos III de Madrid au meilleur travail des jeunes chercheurs (moins de 35 ans) présenté sous forme de communication orale lors du VIIIe Congrès ibérique d'Ichtyologie (SIBIC 2020).

RÈGLEMENT

Le Comité Organisateur du VIIIe Congrès ibérique d'Ichtyologie (SIBIC 2020) annonce un prix pour la meilleure communication présentée au Congrès par des jeunes chercheurs (moins de 35 ans). Ce prix est parrainé par la Chaire Luís de Camões de l'Université Carlos III de Madrid. Le prix sera attribué conformément aux règles suivantes:

1. Postulants

Les postulants au prix doivent:

- 1.1. Satisfaire l'une des conditions suivantes pour être considéré comme un jeune chercheur.
 - Ne pas avoir 35 ans au 15 juin 2020, vérifiés par une pièce d'identité (CC, DNI ou passeport).
 - Être dans le cadre d'une formation postuniversitaire dans une quelconque de ses modalités et fournir les documents correspondants.
- 1.2. Être le premier auteur de la communication.
- 1.3. Être inscrit au Congrès et présenter la communication oralement.

1.4. Les articles doivent être inédits, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être publiés dans une revue scientifique avant juin 2020.

2. Inscription

Pour être éligible au prix du meilleur travail des jeunes chercheurs, en plus de satisfaire aux critères de la section 1, vous devez envoyer un courrier électronique à xestioneventos@usc.es en joignant les documents qui prouvent que vous réunissez les conditions de la section 1.1, en mentionnant dans l'objet du courrier électronique "Prix VIIIe Congrès ibérique d'Ichthyologie (SIBIC 2020) - Jeune Chercheur" et en indiquant dans le corps du courrier la suivante information :

- Nom complet et numéro de la pièce d'identité (CC, DNI ou passeport) de l'auteur concurrent.
- Titre de la communication.

3) Jury et évaluation des candidatures

Le jury sera composé de cinq personnes choisies parmi les membres du Comité scientifique et d'organisation du VIIIe Congrès ibérique d'Ichthyologie (SIBIC 2020). Les co-auteurs des travaux présentés, les directeurs de thèse des candidats ou les personnes qui ont une relation contractuelle avec les candidats ne peuvent pas faire partie du jury. Le jury évaluera les présentations en tenant compte des travaux envoyés au congrès dans l'un de ses domaines thématiques.

Le jury est maître de ses décisions, il n'y a aucune possibilité de recours.

Le jury peut déclarer le prix nul.

4. Prix

Le jeune chercheur auteur de la communication gagnante recevra un prix en espèces de 500 euros. En outre, les co-auteurs de la communication recevront un certificat attestant de l'attribution du prix. La notification de l'attribution du prix et sa remise seront faites lors de la séance de clôture du congrès.

5. Réserve des droits

Le Comité d'organisation du VIIIe Congrès ibérique d'Ichthyologie (SIBIC 2020) se réserve le droit de modifier les conditions du prix pour des raisons justifiées.

6. Acceptation des règles de concurrence

La participation au prix implique la pleine acceptation de son règlement.

7. Confidentialité et droits de propriété intellectuelle

Les données personnelles et la documentation fournies par les candidats seront traitées par l'Organisation et par le Jury du prix de manière absolument confidentielle et leur accès sera limité. Les auteurs de l'œuvre récompensée conserveront la propriété intellectuelle de celle-ci.